

Enquête sur les lignes directrices en matière de numérisation

Response ID:146 Data

2. Page d'identification

1. Veuillez saisir le code selon la norme ST.3 de l'État membre ou de l'organisation intergouvernementale que vous représentez.

DZ - Algeria

2. Veuillez saisir le nom de l'office ou de l'organisation que vous représentez. Par exemple, le Bureau international de l'OMPI.

Si le nom de votre organisation est le même que celui de votre nom de code ST.3, vous pouvez mettre "s/o".

INAPI

3. Questions d'ordre général

5. Votre collection de documents de brevet fait-elle partie de la documentation minimale du PCT, ou votre office transmet-il vos documents de propriété intellectuelle à l'une des bases de données de l'OMPI? Veuillez sélectionner toutes les réponses applicables.

Documentation minimale du PCT

6. Quels sont les formats de fichiers ou de documents acceptés par votre office lors du dépôt des demandes de titres de propriété intellectuelle? Veuillez sélectionner toutes les réponses applicables.

Pour les collections de dessins ou modèles industriels :

PDF

Basé sur l'image

JSON

Papier

Autre (veuillez préciser): formulaire numérique

Pour les collections de brevets :

JSON

PDF

DOCX

Papier

Autre (veuillez préciser): formulaire numérique

Pour les collections de marques :

JSON

PDF

Basé sur l'image

Autre (veuillez préciser): formulaire numérique

7. Dans quelles langues publiez-vous vos documents de propriété intellectuelle? Veuillez fournir une liste complète de codes de langue à deux lettres.

français

8. Dans quels formats publiez-vous ou diffusez-vous votre collection de documents de propriété intellectuelle? Veuillez sélectionner toutes les réponses applicables.

Pour les collections de dessins ou modèles industriels :

PDF

Autre (veuillez préciser): publier sur wipo publish/ BOPI

Pour les collections de brevets :

PDF

Autre (veuillez préciser): publier sur wipo publish/ BOPI

Pour les collections de marques :

PDF

Autre (veuillez préciser): publier sur wipo publish/ BOPI

9. Dans quel(s) format(s) votre office publie-t-il les données bibliographiques associées au(x) format(s) indiqué(s) à la question 8? Veuillez sélectionner toutes les réponses applicables.

Pour les collections de dessins ou modèles industriels :

PDF

Autre (veuillez préciser): wipo publish

Pour les collections de brevets :

PDF

Pour les collections de marques :

PDF

10. Si votre office produit des instances XML ou JSON et ne les valide pas avant leur publication, veuillez en expliquer les raisons ci-dessous.

11. Votre office publie-t-il les dessins en couleur qu'il reçoit, si ceux-ci sont autorisés lors du dépôt d'une demande de brevet?

Oui

4. Activités de numérisation

12. Votre office procède-t-il à la numérisation des documents qu'il reçoit avant leur publication ou la diffusion des données, pour un ou plusieurs droits de propriété intellectuelle, ou a-t-il de l'expérience en matière de numérisation de documents liés aux droits de propriété intellectuelle?

Oui

12.1. Comment ces documents ou les données associées ont-ils été ou sont-ils transformés à partir du format reçu? Par exemple, un document papier numérisé manuellement et soumis à une reconnaissance optique de caractères ou un fichier DOCX converti au format XML.

Les documents reçus sous format papier font l'objet d'une numérisation afin d'en assurer l'archivage et la gestion électronique. Toutefois, cette opération se limite à la création de fichier numériques des documents et n'inclut aucun traitement de reconnaissance optique de caractères (OCR) ni de conversion vers des formats structurés tels que XML. Les documents numérisés sont donc conservés sous leur forme électronique originale sur wipo scan uniquement

12.2. Si vous faites ou avez fait appel à un tiers pour numériser vos documents, pourquoi avez-vous pris cette décision?

non

12.3. Votre office utilise-t-il ou avez-vous utilisé des outils informatiques, notamment des outils d'intelligence artificielle, dans le cadre du processus de numérisation, que vous trouvez particulièrement utiles?

À ce jour, notre office n'a pas utilisé d'outils informatiques spécifiques, y compris des outils d'intelligence artificielle, dans le cadre du processus de numérisation des documents. Les opérations de numérisation réalisées se limitent à la conversion des documents papier en format numérique à des fins de traitement, d'archivage et de gestion documentaire, sans recours à des technologies d'intelligence artificielle ou à des outils avancés de traitement automatisé des données.

12.4. Quelles sont ou quelles ont été les plus grandes difficultés techniques rencontrées lors de la numérisation de vos documents? Par exemple, l'extraction des dessins ou des formules chimiques d'une demande de brevet. Veuillez fournir des précisions supplémentaires dans la zone de commentaires ci-dessous, en indiquant notamment comment vous avez surmonté ces difficultés et le type de droit de propriété intellectuelle concerné.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de la numérisation des documents concernent l'exploitation optimale des données numérisées et leur intégration dans les processus de gestion de la propriété intellectuelle. En particulier, l'absence d'outils avancés permettant l'automatisation de certaines tâches techniques, telles que la classification des marques selon la Classification de Vienne à l'aide de l'intelligence artificielle, constitue un défi important.

Par ailleurs, la mise en place de procédures de dépôt entièrement en ligne demeure un objectif majeur afin de réduire la dépendance aux documents physiques et d'améliorer l'efficacité du traitement des dossiers. L'utilisation de logiciels fiables et performants permettant la consultation, l'analyse et la gestion intégrale des dossiers sous format numérique est également essentielle pour éviter le recours systématique aux archives papier.

5. Activités de numérisation

13. Si votre office envisage de mener des activités de numérisation à l'avenir, veuillez fournir des précisions sur les outils que vous envisagez d'utiliser, en particulier les outils d'intelligence artificielle, et indiquer les raisons qui vous ont poussé à les choisir en vue d'une éventuelle utilisation à des fins de numérisation.

14. Veuillez nous faire part de tout autre commentaire concernant le renforcement des capacités en matière de numérisation des collections de documents de propriété intellectuelle.